

## Communiqué de presse

Un grand quotidien national a publié mercredi une carte des 500 communes concernées par les emprunts toxiques de la Banque Dexia. Chacun a pu constater que la Ville de Douarnenez figure parmi les communes mentionnées.

En mai 2007, la précédente municipalité a souscrit deux emprunts d'un montant de 5 498 420,41 euros et d'un montant de 6 014 628,77 euros sur une durée de 20 ans.

Initialement alléchants, puisque respectivement de 3,42% et 3,99%, leurs taux sont devenus variables, et surtout incontrôlables, au bout de deux années.

Le taux du premier emprunt indexé sur l'euro et le franc suisse a ainsi atteint jusqu'à 16% début septembre.

Pour le second, indexé sur l'euro et la livre sterling, donc moins sujet à fluctuation, le taux n'a pas encore bougé mais, dans le contexte actuel de grande instabilité financière, il demeure sous la forte menace d'un dérapage.

L'actuelle municipalité n'a pas attendu le déclenchement de la crise financière mondiale pour œuvrer à la réduction et à la maîtrise de l'endettement massif contracté par l'équipe municipale précédente.

Elle s'est saisie du dossier dès l'an passé avec l'objectif de s'affranchir des incertitudes sur les intérêts en négociant pour 2012 et 2013 un gel des taux, entre 5 et 6%, et ce sans indemnités à verser, ces deux années devant être mises à profit pour retravailler ces emprunts et leur fixer un taux plafond.

En effet, le plus grave dans cette affaire est que la précédente municipalité ne se soit pas souciée lors de la signature de ces emprunts d'inclure dans les contrats un taux maximum.

Inconscience ou incompetence, la question mérite d'être posée.

En effet, un particulier, dans la situation d'emprunter pour acheter une voiture ou une maison, signerait-il les yeux fermés un emprunt dont il ne connaît ni ne maîtrise le montant des remboursements au-delà de la deuxième année ?

C'est pourtant ce scénario qu'a retenu la précédente municipalité sans se préoccuper des incidences possibles sur les finances des contribuables douarnenistes.

\* \*

\*

**VILLE DE DOUARNENEZ**

Cabinet du Maire  
Olivier Lemoine

Tél. : 02 98 74 46 61  
Fax. : 02 98 74 46 73

olivier.lemoine@mairie-  
douarnenez.fr